

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DISTINCTION SIA 2012

Son but est de faire progresser l'art de l'ingénieur et de l'architecte ainsi que les connaissances relatives à l'environnement des points de vue scientifiques, esthétiques, économiques et sociaux. Elle récompense soit une personne physique, soit une personne morale (groupement de mandataires, consortium, collectif, etc...). La réalisation ou l'activité du lauréat doit être concrétisée au moins partiellement en Suisse Romande ou en France voisine.

Depuis 1993, la section genevoise a décerné une distinction SIA à cinq reprises. La première distinction avait pour thème l'aménagement urbanistique contemporain et a été décernée à M. Paul Waltenspuhl pour sa contribution au rôle de l'école dans la ville, la deuxième avait pour thème la réalisation en relation avec les transports et la circulation et a été remise à M. Rodolphe Nieth pour son activité dynamique et sa vision prospective dans le domaine des transports et de la circulation (Swissmetro), la troisième concernait le développement de produits ou de méthodes utilisant des technologies nouvelles et a été décernée à M. Jean-Pierre Etter pour l'ensemble de son activité et en particulier pour la création et le développement de l'entreprise LEM SA, la quatrième distinction a été attribuée à la ville d'Evian concernant le traitement de l'espace public concrétisé par l'aménagement de ses quais et la dernière distinction a été attribuée à la ville de Bienne pour sa réflexion sur l'aménagement du territoire et son développement urbain.

Après une pause de quatre ans, il a été décidé d'attribuer une nouvelle distinction. L'impulsion pour décerner ce prix a été donnée par le président de la SIA section Genève, M. François Dulon. Un jury composé de MM. Jean-Pierre Stefani, Daniel Starrenberger, Luciano Zanini, Gérard-André Kohler et présidé par M. Danilo Ceccarini a retenu pour cette 6ème distinction le thème suivant :

TECHNIQUE ET INNOVATION AU SERVICE DE L'ARCHITECTURE

Comment les nouvelles technologies ont permis la réalisation de nouveaux procédés d'analyse, de recherche, de conception et de construction. Comment une idée architecturale a pu bénéficier de l'aide des nouvelles technologies ou a provoqué le développement de nouveaux outils et instruments permettant sa réalisation.

Les propositions de candidatures peuvent être faites soit par les personnes répondant personnellement aux critères précisés plus haut, soit présentées par des membres des sections romandes ou également par des ingénieurs et des architectes exerçant leur activité en France voisine.

Les candidatures (format A4 ou A3 reliés) ou les propositions de candidatures doivent parvenir pour **le 29 février 2012** au secrétariat de la section genevoise de la **SIA** :

Société suisse des ingénieurs et des architectes

Section Genève **SIA**

Le secrétariat : Mme Natalia Lopez-Canedo

98, rue de Saint-Jean, Case postale 5278, 1211 Genève 11

Tél.: + 41 (0) 22 715 34 02

Fax + 41 (0) 22 715 32 02

e-mail : natalia.lopez.canedo@fer-ge.ch